



COHÉSION SOCIALE

## Signature de convention entre la CARL et Solidarities SOS

Le mardi 11 mars 2025, Madame Nicole SINIVASSIN, Madame Myriam BROSIUS, Monsieur Jean-Luc PERIAN et Madame Jocelyne VIROLAN se sont réunis à Saint-François afin de signer une convention solidaire avec l'association Solidarities SOS.

Publié le 13 mars 2025

La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL), soucieuse d'améliorer les **conditions d'accès à l'emploi et à la mobilité** pour ses usagers, est fière de s'allier à **Solidarities SOS**, une association qui entend lutter contre toutes les formes d'exclusion et porter différents dispositifs en faveur de l'économie sociale et solidaire.



## Des outils concrets pour accompagner les administrés :

- > Une **auto-école sociale et solidaire**, conçue pour les publics vulnérables,
- > Des dispositifs de mobilité durable et solidaire comme **la location de véhicules et de scooters électriques**, la mise en place de co-voiturage ou encore l'entretien et la révision de véhicules personnels,
- > De l'aide pour les scolaires en difficulté avec de **l'aide aux devoirs, des stages de révisions intensives** ou encore la préparation aux examens,
- > Des **formations**,
- > Des **opportunités d'emplois pour les personnes vulnérables**.

Avec cette convention, la CARL et Solidarities SOS, aux côtés de la Préfecture et du Département, unissent leurs forces pour **bâtir un territoire plus solidaire**, où chacun peut accéder aux outils essentiels pour son autonomie et son épanouissement.






**LA RIVIERA DU LEVANT**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LE COSSIER SAINT-ANNE-LEZ-LANOUVILLE LA RÉSERVE

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
LA RIVIERA DU LEVANT**  
93 Bd du Général de Gaulle  
97190 Le GOSIER  
0590 48 47 47  
carl@rivieradulevant.fr

**HORAIRES :**  
lundi, mardi et jeudi :  
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;  
mercredi et vendredi :  
07h30 - 13h00